

**COMPTE RENDU du CONSEIL de l'ED 612 HUMANITES**  
**21 juin 2018**  
**Salle Guillaume Le Troubadour, MSHS, Université de Poitiers**

En présence de : Pascaline DACCORD (assistante ED Poitiers), Elvire DIAZ (MIMMOC), Philippe DUREY (EdL), Fanny ESCURE (assistante ED Limoges), Emmanuel FALQUE (ICP), Charles GARCIA (CESCM), Guiba KONE (représentant des doctorants de Limoges), Jérôme GREVY (directeur de l'ED), Sylvie HANOTE (FORELL), André MAGORD (MIMMOC), Laurence PRADELLE (directrice adjointe de l'ED), Cécile QUINTANA (ITEM-CRLA), Marine REMBLIERE (représentante des doctorants de Poitiers), Jean-Christophe TEMDAOUI (représentant des doctorants de Poitiers), Elise VERNEREY (représentante des doctorants de Poitiers), David WATERMAN (membre extérieur invité, directeur de l'ED SHS de La Rochelle).

Excusés : Martin AURELL, Guillaume BOURGEOIS, Patric CLANET, Nadine DIEUDONNE-GLAD, Gilles MARMASSE, Dominique GAY-SYLVESTRE, Cyrille GAUDIN, Alice JACQUELIN, Jean-Luc TERRADILLOS et Bertrand WESTPHAL.

L'ordre du jour est :

- \* Bilan de l'année universitaire écoulée
- \* Projet de formations doctorales 2018/2019
- \* Projet de règlement des études de l'ED 612 Humanités

Les documents suivants sont distribués aux membres du conseil :

- \* Le CR du dernier CED du 25 janvier 2018
- \* L'ancien règlement des études de l'ED LPAH en cours d'actualisation

### **I- Présentation des membres du conseil**

Les membres du conseil présents autour de la table se présentent.

### **II- Approbation du CR du dernier CED**

Le compte-rendu du dernier conseil de l'école doctorale du 25 janvier 2018 est approuvé.

### **III- Bilan de l'année universitaire**

Mme Pradelle et M. Grévy présentent le bilan des effectifs, des abandons, des cédures 2017/2018 et des soutenances 2017 de ED pour le site de Limoges et celui de Poitiers.

Quelques chiffres :

- Université de Poitiers :

180 doctorants inscrits en 2017/2018 répartis dans 7 unités de recherche dont 46 primo-entrants.

27 doctorants inscrits en co-encadrement avec 3 établissements partenaires : Ecole du Louvre, Institut Catholique de Paris et Ecole Européenne Supérieure de l'Image.

115 doctorants sont de nationalité française, 32 d'autres nationalités.

27 conventions de cotutelle internationale de thèse sont en cours de rédaction ou signées.

A ce sujet, l'assistante de l'école doctorale de Poitiers informe les membres du conseil d'une note disponible sur le nouveau site web de l'école sur les cotutelles et les codirections.

- Université de Limoges :

72 doctorants inscrits (7 cédures comprises) en 2017/2018 répartis dans 3 unités de recherche dont 15 primo-entrants.

9 conventions de cotutelle (Université d'Augsburg, Université de Padoue, Università Ca'Foscari Venezia, Université de Naples L'Orientale, Université Alassane Ouattara de Bouaké, Université de Montréal, Université Autonome de Sinaloa).

42 doctorants sont de nationalité française, 30 d'autres nationalités.

- Soutenances 2017 :

25 soutenances à Poitiers et 9 soutenances à Limoges.

La durée moyenne des thèses est de 63 mois à Poitiers et 70 mois à Limoges.

La direction de l'ED fait remarquer aux membres du conseil que la durée des thèses ayant été financées est encore élevée : 57 mois à Poitiers. Comme ce critère est pris en compte dans l'attribution des contrats doctoraux, il importe d'adapter les sujets en fonction de la faisabilité dans le temps requis.

M. Magord demande à la direction de l'ED une note, à l'attention des membres de chaque jury de soutenance des doctorants ayant été financés, afin d'expliquer la politique de l'école doctorale en la matière.

- Budget de l'ED :

Chaque site de l'ED gère son propre budget.

L'ED site de Poitiers aide principalement les missions doctorales pour recherche (terrains d'enquête et dépouillement d'archives) et communications dans un colloque. Elle participe également au cofinancement des campagnes FPU (Fondation Poitiers Université) et GSI (Groupe de Soutien à l'International). La direction fait également remarquer que toutes les dépenses de fonctionnement de l'ED sont financées par son budget propre, qui est de 9 785 euros pour 2018 soit 54 euros par doctorat.

Le budget de l'ED site de Limoges est géré conjointement par l'école et par le collège des écoles doctorales qui finance les mobilités doctorales. Le budget propre de l'ED site de Limoges est de 2 000 euros.

Les Journées Thématiques de l'école sont financées par la COMUE Léonard de Vinci.

Mme Hanote souhaiterait que l'école puisse soutenir également les colloques organisés par les équipes de recherche (grande présence de doctorants, thématiques doctorales).

#### IV- Formations doctorales 2018/2019

M. Grévy rappelle les 3 volets des formations doctorales au sein de l'ED Humanités :

- les formations de spécialisation SHES (30h) gérées par les laboratoires ;
  - les journées thématiques annuelles de l'ED (30h) ;
  - les formations transversales dites professionnalisantes gérées par les collèges ou pôles doctoraux de chaque site (30h).
- Depuis 2017/2018, une validation d'un minimum de 15 heures pour chaque volet au lieu de 30 précédemment est demandée (décision unilatérale des ED de la COMUE).

- Site de Poitiers :

M. Grévy fait un bilan des formations de spécialisation 2017/2018 et rappelle aux membres que les intervenants sont rémunérés par leur UFR de rattachement ; l'ED doit donc négocier et faire avec le nombre d'heures allouées par les UFR.

Pour 2018/2019, les formations de spécialisation sont pour plus de clarté rattachées à 4 groupes méthodologiques :

- les outils numériques de la recherche,
- l'écriture et la communication scientifiques,
- le droit et la recherche,
- la valorisation de la recherche.

La présence aux séminaires des unités de recherche est toujours validée en spécialisation à 15 heures dans le cursus (5h/an).

- Site de Limoges :

Les formations doctorales sont gérées par le collège doctoral de Limoges. Les formations de spécialisation sont principalement les séminaires des laboratoires.

Pour les 2 sites, la direction de l'école annonce aux membres du conseil les propositions de formation doctorale en vue de la valorisation des recherches en cours :

- publication d'articles dans la revue en ligne de *l'Actualité scientifique de la Nouvelle Aquitaine*, éditée par l'Espace Pierre Mendès-France ;
- participation à une émission hebdomadaire de 30 minutes avec la radio Pulsar. Il s'agit d'un entretien entre un doctorant et l'animateur Dominique Lopez. Les doctorants des 2 sites sont concernés ;
- animation par les doctorants de la deuxième journée sur les outils numériques en sciences humaines qui aura lieu à l'Espace Mendès-France de Poitiers le 17 janvier 2019.

M. Garcia évoque aussi la possibilité de publier des articles dans la revue *Microscop* du CNRS.

Lors de cette présentation, d'autres points sont soulevés par les représentants des doctorants : les formations de François Baty-Sorel trop vite complètes, le problème des adresses mail universitaires, la gestion d'Amethis entre Limoges et Poitiers, une possibilité de tutorat entre les doctorants de 2ème ou 3ème année et les primo-entrants. Cette dernière proposition pourra être mise en place lors de la prochaine rentrée.

Les représentants des doctorants mettent également l'accent sur une forte demande de formations sur la gestion du temps, les problèmes relationnels et la gestion du stress.

L'assistante de l'école doctorale constate de plus en plus de désistements le jour de la formation. Des places sont bloquées injustement pour d'autres doctorants. Malheureusement, l'école doctorale devra se pencher prochainement sur une procédure visant les récidivistes.

Mme Quintana soulève la question de la formation des DCACE et futurs enseignants dans le supérieur. Qu'en est-il de la fin du CPMEC et de son remplacement, de l'articulation enseignement/recherche, de l'enseignement disciplinaire ? La direction de l'école doctorale informe les membres du conseil que la COMUE est en charge de la création du nouvel IES et qu'à ce jour elle ne peut apporter plus de précisions. Mme Quintana et d'autres membres du conseil s'inquiètent de ce que la formation à l'enseignement dans le supérieur soit uniquement proposée par le CRIIP et l'ESPE.

A la demande de Mme Quintana, les membres du conseil à l'unanimité décident d'adresser, par l'intermédiaire de la direction de l'école doctorale, à l'attention des VP Pédagogie de chaque site et de la nouvelle VP des études doctorales de la COMUE, une demande d'information et de participation aux discussions sur le futur IES.

#### **V- Journées thématiques de l'ED 2019**

Elles se dérouleront les 28 et 29 mars 2019 à Limoges.

Les doctorants de l'ICP y participeront le 28 mars.

Les membres du conseil sélectionnent 5 sujets qui seront proposés pour sélection finale de la thématique aux organisateurs :

- Les frontières
- Les croyances
- La matière
- Des mondes au monde
- Rencontres

L'équipe organisatrice devra rédiger un appel à participation, qui sera soumis au prochain conseil de l'ED pour validation.

#### **VI- Journées thématiques de l'ED 2019**

Le nouveau règlement des études de l'école doctorale 612 Humanités est finalisé.

Il est joint et adressé avec ce CR aux membres du conseil pour avis.

La direction de l'ED remercie les membres du conseil du 21 juin 2018. Ce dernier prend fin à 17h.

Le prochain conseil de l'ED Humanités se tiendra le 11 octobre 2018 à 14h à la MSHS de Poitiers.